



Motion numéro 6

Plastique et écosystèmes de la planète : une menace pour notre alimentation et notre santé

Étant donné que :

- La production de plastique atteint actuellement 8,3 milliards de tonnes par an, dont 6,3 milliards deviendront des déchets. Seulement 9 % du plastique est recyclé après usage, alors qu'une part de 12 % est incinérée. Quant aux 79 % restants, ils sont accumulés dans des décharges ou dispersés dans la nature et nuisent gravement aux écosystèmes. Pour l'année 2010 seulement, huit millions de tonnes de plastique ont envahi les océans.
- La production mondiale de plastique est passée de 2 millions de tonnes en 1950 à plus de 400 millions de tonnes en 2015, une augmentation sans équivalent parmi les autres matériaux, hormis l'acier et le ciment. Ces deux derniers sont cependant utilisés dans l'industrie du bâtiment, alors que le plastique est principalement présent sur le marché des emballages. Par conséquent, les produits sont généralement jetés après usage. Si cette tendance se confirme, la quantité totale de plastique mise en décharge et dispersée dans la nature atteindra 12 milliards de tonnes d'ici 2050. À ce rythme, en 2030, l'équivalent de deux remorques de plastique se déversera dans la mer chaque minute. En 2050, le poids total des déchets plastiques surpassera celui des poissons.
- Au fil du temps, les déchets plastiques de grandes dimensions, les macro-plastiques, se détériorent et se fragmentent sous l'effet de la photodégradation et de l'action mécanique, pour venir des micro- et nano-plastiques. [Les micro-plastiques sont des fragments de plastique de dimensions comprises entre 0,5 cm et 0,1 micromètre (0,000 1 mm). Les nanoparticules, qui peuvent dériver des micro-plastiques (nano-plastiques) sous l'effet d'une dégradation accrue, ont quant à elles des dimensions comprises entre 1 et 100 nanomètres (10⁻⁶-10⁻⁸ mm) et sont 1000 fois plus petites qu'une algue unicellulaire]. De ce fait, les fibres de plastiques sont aujourd'hui présentes dans toutes les matrices environnementales : dans l'eau potable sur une large partie de la planète, dans l'air que nous respirons, dans les aliments que nous mangeons.
- Le caractère non durable des déchets plastiques concerne plus de domaines, et les coûts de l'inaction et de l'absence de gestion sont inestimables :
 - Sur le plan environnemental, le plastique engendre une pression immense sur les écosystèmes, sur la biodiversité et sur la vie des organismes marins, avec des coûts élevés sur le capital naturel présent et futur.
 - Pour l'économie privée, cela représente une perte économique potentielle pour le secteur du tourisme et des activités récréatives. La mer constitue pour de nombreuses communautés une source de revenus dont la valeur peut être mise à mal par le problème des déchets marins, entraînant de vastes problématiques en termes de pêche et de transport maritime.
 - Pour la société et les administrations publiques, le plastique est un poids économique énorme lié aux coûts des infrastructures, des services de gestion des déchets et des systèmes de traitement de l'eau. Les micro- et nano-plastiques représentent un risque pour la santé humaine, car ils libèrent des substances chimiques qui s'immiscent dans tout le réseau alimentaire dont nous faisons partie. Inconsciemment, nous mangeons du plastique, sans en connaître encore les effets sur la santé. Nous savons pourtant déjà, grâce aux recherches effectuées sur les organismes marins, que le plastique a des effets cancérigènes et agit sur le système neuro-endocrinien.

Nous,

Représentants du réseau de Slow Food et de Terra Madre, issus de 90 pays du monde et réunis à l'occasion du Congrès de Chengdu, en Chine,
déclarons

notre engagement à accorder une valeur au plastique, à cesser de le considérer comme un produit résiduaire, afin de réintroduire sur le marché et dans le cycle économique cette nouvelle matière recyclée.

Nous nous appliquons ainsi à :

- soutenir le concept de « zéro déchet », et la valeur économique du plastique qui a sa place au sein d'une économie vertueuse où le terme « déchet » est remplacé par celui de « ressource » ;
- promouvoir l'économie circulaire, en favorisant et en pratiquant le tri des déchets et la réutilisation des matières plastiques ;
- encourager dans nos pays respectifs la réduction des emballages et le remplacement des emballages plastiques par des matières biodégradables le cas échéant ;
- soutenir et solliciter des politiques nationales visant à éliminer les micro-plastiques présents dans les produits cosmétiques pour les remplacer par des produits naturels ;
- soutenir et solliciter des politiques nationales encourageant les recherches portant sur la collecte de données et la récupération des matières recyclables, entraînant ainsi la réduction des déchets plastiques dans les environnements marin et terrestre.